

dant j'y ai écrit quelque chose : l'encre était donc bien pâle, que tout s'est effacé? Jours monotones, jours oubliés.

Je marche toujours, et les feuillets se retournent d'eux-mêmes. Il semble que le temps se précipite. J'arrive aux pages douloureuses; mais ici l'apaisement s'est fait. Par une sorte de loi harmonieuse qui est en nous, le souvenir heureux conserve toute sa force; le souvenir pénible s'adoucit au fur et à mesure qu'il recule dans l'espace et le temps.

Ne puis-je un instant m'arrêter? Non; le livre tout entier se déroule, de plus en plus rapide. Le vent tourne les feuillets, comme il pousse les nuages au-dessus de ma tête. Des pages ont été remplies avec passion, avec colère: elles ont fait mal à nous-mêmes, peut-être aux autres. On voudrait les effacer, mais en vain. Ce qui est écrit est écrit.

Voici enfin des pages plus sereines. On les relit, sinon toujours sans tristesse, du moins sans amertume. Tâchons que les suivantes leur ressemblent; effaçons-nous, s'il se peut, qu'elles soient meilleures.

Sur cette bonne résolution, je suis arrivé chez moi. J'essayerai de bien remplir les feuillets qui me restent; mais combien m'en reste-t-il? Je pense à vous, enfants, qui avez à peine rempli les premières pages. Dites-vous bien que le livre de la vie, suivant le mot du poète, est le livre suprême. Songez que ce livre, vous le feuillerez un jour, fatigués, attristés, seuls avec vous-mêmes: tâchez alors de n'avoir rien à regretter! Efforcez-vous d'acquiescer de bonne heure cette notion du temps, précieuse entre toutes. Sur le livre de votre vie, mettez à chaque feuillet, à chaque jour, quelque chose de bon et de vrai. Jeunes gens, maîtres de l'avenir, habituez-vous à cette pensée, que les pages que plus tard vous relirez le plus volontiers, seront celles-là mêmes qui auront été les plus difficiles à écrire.

PAUL LAFFITTE.

LES CANADIENS DES ÉTATS-UNIS

L'HON. L. J. MARTEL

Nous sommes heureux de commencer aujourd'hui la publication d'une série de portraits des principaux Canadiens qui, au-delà de la frontière, font l'honneur et la gloire de notre nationalité.

Ces hommes, braves, honnêtes, patriotes, ne craignent pas, dans quelque occasion que ce soit, de prendre la défense du Canada toutes les fois qu'il est attaqué, tout en vivant en bonne intelligence avec les autres citoyens qui forment avec eux la grande nation américaine.

Parmi ces hommes, l'un des plus distingués, est sans contredit M. le Dr Martel, qui a l'insigne honneur de représenter un comté dans la législature du Maine.



Dans toutes les circonstances, soit par son journal, le *Message*, soit sur les hustings, il n'a jamais été le dernier à arborer le drapeau de notre nationalité. M. Martel a rendu au parti démocrate, ce

parti si sympathique aux Canadiens, des services importants en allant prendre sa défense et en contribuant pour une large part au triomphe du président Cleveland.

M. Martel est né à Saint-Hyacinthe, en 1847, et a fait ses études au collège de cette ville. Il reçut son diplôme de médecin à l'École de Médecine de Montréal. Depuis 1874, il habite Lewiston (Maine). Il eut l'honneur de représenter ses compatriotes à la Convention de Québec, en 1880, et à celle de Montréal en 1884. A Rutland, il fut élu vice-président de la Convention tenue l'été dernier.

L'hon. Dr Martel est un orateur distingué, un écrivain de mérite, et, par dessus tout, un patriote dans toute la force du mot.



DONATION DU CHATEAU DE CHANTILLY A LA FRANCE

Le duc d'Aumale vient de répondre en prince, et en vrai prince de la Maison de France, en digne petit-fils de Henri IV, par un de ces actes chevaleresques dont certaines races supérieures semblent avoir le privilège et le secret, au cruel et injuste ostracisme dont il est frappé.

On sait avec quel amour le glorieux vainqueur de la Smalah avait entrepris la reconstruction du château des Montmorency et des Condé, dont la Révolution avait fait table rase. Depuis quinze ans, il pour-suivait sans relâche ce grand œuvre, à l'exécution duquel il avait convié les plus illustres maîtres de ce temps, sans épargner les fatigues, les soins et les millions; tout cela dans l'unique but de léguer Chantilly à la France, ainsi qu'il le décidait, il y a plus de deux ans, en écrivant son testament. Tout en conservant au pays les admirables collections et les trésors artistiques qu'il y a réunis, il désirait, de plus, en le donnant directement à l'Institut, que ce fût un moyen de répandre, à son intention, de nouvelles largesses sur le monde des lettres, des sciences et des arts. Il n'a pas voulu que son exil, et l'amertume qu'il en éprouve, puissent nuire à cette belle et patriotique pensée. Au lieu d'effacer cette donation royale du testament où il l'avait inscrite, il en rapproche la date et la réalise dès à présent. Il étouffe les légitimes rancunes qu'il pourrait avoir contre la République et ne se rappelle que le mot émouvant qu'il disait au maréchal Bazaine, en l'interrogeant: "Au-dessus des gouvernements, il reste la France!" et c'est à la France qu'il a songé.

Ce domaine de Chantilly, vers lequel tous les regards sont tournés aujourd'hui, est un des plus grands, un des plus magnifiques de la France; c'est aussi un des plus anciens.

PAUL BERT

Paul Bert, dont une dépêche annonce la mort arrivée la semaine dernière au Tonquin, où il était envoyé de la France, était ministre des cultes et de l'instruction publique en France, dans le cabinet Jules Ferry.

Paul Bert, physiologiste et homme politique français, né à Auxerre (Yonne), le 17 octobre 1833, fit ses études médicales à Paris, et obtint, en 1863, le grade de docteur en médecine avec une thèse sur la *Grefte animale*, et, en 1866, celui de docteur en sciences naturelles avec une thèse sur la *Vitalité des tissus animaux*. Il entra dans l'enseignement, l'année suivante, comme professeur à la Faculté des sciences de Bordeaux et s'adonna spécialement à l'étude de la physiologie. Bientôt ses travaux furent remarqués du monde savant, et il obtint la chaire de physiologie générale à la Faculté des sciences de Paris, le 5 décembre 1869. Il y continua ses expériences touchant l'influence des modifications de la pression barométrique sur les phénomènes de la vie, et présenta sur ce sujet une série de mémoires à l'Académie des sciences, qui lui décerna, en 1875, le grand prix biennal de 20,000 francs.

Après les événements du 4 septembre 1870, M. Bert fut nommé secrétaire général de la préfecture de l'Yonne, puis, le 15 janvier 1871, préfet du Nord; mais, il résigna cette fonction aussitôt après la démission de Gambetta comme ministre de la guerre et de l'intérieur. Aux élections de février 1871, il obtenait 10,828 voix dans le département de l'Yonne, sans s'être porté candidat.

Une élection partielle, dans le même département, le fit rentrer dans la vie politique: le 9 juin 1874, il obtint 34,113 voix.

Il se fit inscrire au groupe de l'Union républicaine et ne tarda pas à prendre une part très active aux travaux de l'Assemblée, notamment dans les questions touchant l'instruction publique: lois ou projets de lois relatifs au conseil supérieur, à la fondation de facultés de médecine à Lyon et à Bordeaux, à l'organisation de l'enseignement primaire, à la liquidation des retraites des instituteurs, etc. Il fut également rapporteur du projet de loi qui accordait à M. Pasteur une pension annuelle de 12,000 frs, comme récompense nationale. Aux élections du 20 février 1876, pour la Chambre des députés, il se présenta dans la deuxième circonscription de l'arrondissement d'Auxerre et fut élu par 8,446 contre 5,118 donné à M. Chérest, candidat conservateur.

Paul Bert a été nommé, en mars 1876, membre du comité des travaux historiques et des sociétés savantes. Élu, en décembre 1878, président de la Société de biologie, en remplacement de Claude Bernard, il fut porté aussi comme candidat au siège laissé vacant à l'Académie des sciences par le même savant et réunit 14 voix contre 40 obtenues par M. Marey, présenté déjà plusieurs fois (2 décembre 1878). Du mois d'octobre 1878 à 1879, il a représenté le canton d'Aillant au conseil général du département de l'Yonne.

Paul Bert venait de prendre possession, il y a quelques mois, de son poste de résident général de France au Tonquin.

Il est mort victime des fièvres qui ont déjà tant éclairci les rangs de l'armée d'occupation française dans ce pays.

THÉÂTRES ET AMUSEMENTS

THÉÂTRE ROYAL

L'*Australian Novelty Company* a fait son apparition au Théâtre Royal, cette semaine. Les journaux américains en avaient fait des éloges mérités, car notre public n'a pas manqué de lui donner à son tour un chaleureux accueil.

Les tours de force de M<sup>lle</sup> Aimée, surnommée la "mouche humaine," et ses jeux périlleux sur le trapèze, ont quelque chose d'étonnant, aussi les spectateurs l'acclament-ils à chacun de ses actes.

ACADÉMIE DE MUSIQUE

Jeudi soir, M. Louis Jamais et M<sup>lle</sup> Maria Wainwright feront leur apparition, comme étoiles dramatiques, à l'Académie de Musique, et le public aura occasion d'entendre *Virginus*. Vendredi, *Hamlet*; à la matinée de samedi, *Romeo and Juliet*, et samedi soir *Jules César*. Cette troupe est excellente.

LA MODE PRATIQUE

MODES NOUVELLES

*Le chapeau.*—Les formes de chapeaux ronds sont très variés cet hiver. Voici les principales: toque andalouse Louis XI, amazone (en feutre gris dessus et crème dessous), enfin le petit toquet d'étoffe qui a un faux air de turban indien.

La capote se fait de plus en plus étroite et pointue, presque toujours sans brides. Mais on peut porter celles-ci étroites, en mentonnières, avec petit nœud tout plat et sans bouts.—En matière de garniture, le triomphe est pour le nœud aigrette, les grosses boules de jais, de fantaisie ou de soie, le velour pointillé et surtout le fameux ruban à piquets (n° 3), qui fait rage.

Les teintes nouvelles sont tout ce qu'il y a de plus ancien: les vieux rouges, les vieux roses, le vert céladon, les nuances castor et acajou, le violet éminence, les gris aciers (toujours employés en deux tons mélangés), l'héliotrope, etc., etc. On assure aussi qu'au milieu de l'hiver, le blanc obtiendra un retour de grande vogue. Quelques chapeaux de chenille ont paru chez les modistes en renom.

La capote toute rouge avec une simple aile de jais noir se porte beaucoup en toilette.—Les capotes tout en dentelle se mettront malgré la saison froide. J'en ai vu une, garnie d'un nœud aigrette imitation chantilly et satin héliotrope, éclairé par trois ou quatre brindilles de plume mais, qui était d'une distinction parfaite.

Le tulle russe est celui qu'on emploie le plus pour voilettes. Il existe en toutes couleurs.

Naturellement la coiffure reste simple, toujours relevée derrière, serrée, et élevée sur le sommet de la tête. Malgré quelques tentatives d'opposition, la mode conserve quelques boucles légères sur le front.

COUSINE JEANNE.

PENSÉES

AUX LÉGISLATEURS

Si quelqu'un aime l'argent et le luxe, et si sa paupière se dilate à la vue d'une pièce d'or, il n'est pas digne de donner des lois à son pays.

Celui qui regarde d'un œil de complaisance le banc de la ribine où les ministres sont assis, et qui recherche avec volupté leurs sourires, ne mérite point d'être compté parmi les administrateurs d'un peuple.

Que la voix du législateur est puissante, quand, du haut de la tribune, elle tonne contre les vices qui corrompent le peuple ou contre les abus qui le ruinent! Elle est semblable à la voix de l'orage que les monts se renvoient et que mille échos répètent.

Que sa parole est solennelle et sainte quand elle part des abîmes du cœur et des profondeurs de la conscience, et que tous les bons citoyens reconnaissent en elle leurs propres pensées!

Il a dans les mains la fortune des riches, l'aisance de l'ouvrier et le denier du pauvre; il les ouvre et les resserre selon que les besoins et les intérêts du pays l'exigent.

Il est l'aumônier du peuple; et c'est par lui que le peuple donne et distribue ces aumônes qui paient le temps voué aux intérêts de la patrie, et les services consacrés à sa prospérité ou à sa gloire.

CHARLES SAINT-FOI.